PV Conseil Municipal
10 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-avril à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres
Théorique : 14
En exercice : 14
Présents : 11
Procuration : 2

Date de convocation
22/03/2024

Présents : DECRUY Marie-Hélène, DUBOUCHET Philippe, DUPRAZ Philippe, EXCOFFIER Lionel, GUILLERMET Jérôme, JACQUET Brigitte, KARATAS Aylin, LAVOREL Joëlle, MUGNIER Joseph, NOVO-PEREZ Laurence, SAXOD Mélanie

Représentés :
EXCOFFIER Yves qui donne pouvoir à LAVOREL Joëlle
MARTINET Sylvain qui donne pouvoir à DUPRAZ Philippe
Excusé(s) : LAUREAU Pierre
Absent(s) :
Secrétaire : DECRUY Marie-Hélène

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 13/03/2024

Modification de l'ordre du jour : délibération règlement et tarifs du Service Périscolaire ainsi que la délibération concernant la convention socle Bibliothèque et Savoie Mont-Blanc

2- Décisions du Maire/informations

2.1 Compte-rendu des autorisations d'urbanisme – Jérôme

N°	Objet	Situation	Décision
DP 11/24	Véranda	112 Allée de l'Echard	Refusée 15/03/24
DP 12/24	Muret et clôture	120 Rte de Pré Paradis	Acceptée 25/03/24
DP 13/24	Régularisation aménagement garage	112 Allée de l'Echard	Acceptée 25/03/24
DP 14/24	Véranda	112 Allée de l'Echard	Acceptée 05/04/24
PC 14/23	2 Maisons Individuelles	Rte de Pré Paradis	Accepté 14/03/24
PC 02/24	Modification des façades	50 Rte de la Motte	Accepté 25/03/24

2.2 Commission Bâtiments - Joseph

Eglise :

Une rencontre a eu lieu avec l'architecte concernant l'Eglise, il est nécessaire de reprendre la couche de finition du crépis, l'architecte se propose de prendre contact avec l'Entreprise COMTE pour trouver un compromis.

La ceinture du Beffrois doit être reprise ainsi que le drain périphérique.

2.3 Commission Communication - Mélanie

RAS

2.4 Périscolaire - Mélanie

Le PV de la Commission de Sécurité a été envoyé à la SPMR et à la DREAL.

Concernant la future création d'une 6ème classe, 3 options ont été retenues et vont être analysées en commission mixte.

2.5 Commission Voirie - Philippe

- mettre un panneau voie sans issue Route de Chez Buet,
- mise en place de panneaux pour annoncer les commerces,
- installation de barrières Route de la Fruitière et terminer celles Route de Valleiry par l'entreprise GROS,
- Bellossy : réfléchir pour mettre un place un dispositif pour faire ralentir la vitesse des véhicules.

3.0. Délibérations :

3.1 Approbation du Compte de Gestion 2023 – D2024_018

Les comptes ont été rapprochés en écritures des comptes administratifs respectifs et sont conformes en tous points.
Le Conseil est amené à approuver le compte de gestion du trésorier d'Annemasse.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **Déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3.2 Approbation du Compte Administratif 2023 – D2024_019

Madame le Maire quitte la salle à 20h41 au moment du vote Le Conseil Municipal,

Monsieur l'Adjoint au Maire en charge des finances présente le compte administratif 2023 arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses 860 447.06 €
- Recettes 1 245 636.17 €

Résultat + 385 189.11 €
Cumul fin 2023 385 189.11 €

Section d'investissement :

- Dépenses 240 984.05 €
- Recettes 698 107.43 €

Résultat + 344 474.46 €

Cumul fin 2023 457 123.38 €

Résultat global à la clôture + 842 312.49 €

Le compte administratif est soumis à approbation des membres du Conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- **Approuve** le compte administratif 2023 dressé par le Maire Adjoint et le résultat de l'exercice.

3.3 – Affectation du résultat 2023 – D2024_020

Madame le Maire propose :

- D'affecter le solde excédentaire du résultat 2023 de la cellule fonctionnement à la cellule d'investissement au compte 1068 pour un montant de : **385.189.11 €**

3.4 – Taux des Impôts 2024 – D2024_021

Madame le Maire expose au Conseil Municipal l'Etat 1259 relatif des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 10 voix pour et 1 abstention,

- **PROPOSE** d'augmenter les taux des taxes directes locales pour l'année 2023.

BASES	Taux 2023	Taux 2024
Taxe Foncière (bâtie)	24.18. %	24.66 %
Taxe Foncière (non bâtie)	55.92 %	57.03 %
Taxe d'Habitation (TH)	15.86 %	16.17 %

3.5 – Budget Général 2024 – D2024_022

Madame le Maire présente à l'assemblée le budget primitif général pour l'exercice 2024.
Après avoir entendu les propositions de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, considérant l'équilibre du budget primitif général :

APPROUVE, à l'unanimité, le budget primitif général pour l'exercice 2024 équilibré en recettes et en dépenses de fonctionnement et d'investissement, arrêté à la somme de :

- **1 159 598.00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement.**
- **2 204 513.95 € en dépenses et en recettes d'investissement.**

3.6 – Règlement et Tarifs du Service Périscolaire – D2024_023

Madame le Maire Adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaire présente le nouveau règlement du service périscolaire ainsi que les nouveaux tarifs de cantine et de garderie effectifs à partir du 1er septembre 2024.
Entendu cet exposé, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

APPROUVE le nouveau règlement du Service Périscolaire à l'unanimité,

FIXE les tarifs de la Cantine et de garderie suivants :

Cantine :

Les tarifs proposés par la Commission Scolaire ont été modifiés suite au vote du Conseil Municipal, la répartition des votes est la suivante :

Abstention : KARATAS Aylin
Contre : DUBOUCHET Philippe – SAXOD Mélanie – NOVO-PEREZ Laurence

Tranche	Prix Unitaire
6ème tranche	9.80 €
5ème tranche	8.80 €
4ème tranche	7.30 €
3ème tranche	6.15 €
2ème tranche	5.05 €
1ère tranche	4.10 €
Enfant sous dérogation scolaire	15.00 €

Garderie :

La répartition des votes des tarifs de la garderie est la suivante :

Abstention : DUPRAZ Philippe – MARTINET Sylvain – MUGNIER Joseph

Tranche	Prix Unitaire
6ème tranche	3,00 €
5ème tranche	2,55 €
4ème tranche	2,15 €
3ème tranche	1,75 €
2ème tranche	1,35 €
1ère tranche	1,00 €

Désignation	Prix Garderie du Matin de l'heure	Prix Garderie du Soir de l'heure
Enfant sous dérogation scolaire	10.00 €	10.00 €

Les tarifs seront applicables à partir de la rentrée scolaire 2024/2025.

3.7 – Convention Socle entre Savoie Mont-Blanc et la Bibliothèque – D2024_024

Madame le Maire présente à l'assemblée la convention socle en faveur de la Bibliothèque Municipale et du Conseil Savoie Mont-Blanc.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE la convention présentée,

AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention.

4 - Divers

RAS

Fin de séance à 22h30 – Les prochaines dates de Conseil sont le 16 mai 2024 et 20 juin 2024.